

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 49/2026

Objet : Territoire Energie Drôme-Renforcement du réseau 100% SDED- Approbation du projet

L'an deux mil vingt-six le 25 juin à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur WOZNIAK Jean-Marie, Maire.

Présents : Mrs, Mmes WOZNIAK Jean-Marie – LE GAC Mathieu – CHAMPELET Anthony- CAMU Géraldine- BRAVO Bérenger- VAN DE VELDE Jean-Pierre- COMMANDEUR Michelle- MANEVAL Nathalie- PAYEN Pascal- GONCALVES David- CHARRIER Jonathan—FOUYAT Camille- COMBRISON Jean-Luc -BABILLON Agnès- MONDON Christophe- BRET Marie-Carmen

Excusés : ROBIN Christelle, PROTEAU Cécile, CAMU Laurie

Procurations : ROBIN Christelle à WOZNIAK Jean-Marie, CAMU Laurie à CAMU Géraldine, PROTEAU Cécile à MANEVAL Nathalie

Mathieu Le Gac a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes:

Opération : **Electrification**

Renforcement du réseau BT à partir du poste PEANEY suite à la demande de M. JEANNOT

Dépense prévisionnelle HT

119 378.30 €

dont frais de gestion : 5 684.68 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme

119 378.30 €

Participation communale

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le projet établi par le Territoire d'Energie Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS.

APPROUVE le plan de financement ci-dessus détaillé.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 29 juin 2026

Le Maire

Jean-Marie WOZNIAK



Le secrétaire de séance
Mathieu LE GAC